



Novembre 2009



Résultats du pré-recensement agricole 2009



SOMMAIRE

Un recensement agricole à Mayotte : pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île	2
Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !	2
Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte	2
Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais	3
Des résultats d'ores et déjà exploitables	3
15 500 ménages agricoles : une agriculture traditionnelle omniprésente	4
30 % des ménages mahorais sont agricoles	4
L'activité agricole mobilise une personne à temps plein par ménage	4
Les agriculteurs habitent dans les villages, loin de leurs parcelles	5
La proximité des zones urbaines favorise la commercialisation	6
Le maraîchage est concentré au sud de Mamoudzou	6
Ylang et vanille sont cultivés dans le centre et le nord	7
Les éleveurs bovins sont prépondérants dans le centre	7
Tableau récapitulatif par commune	8
Communes	
Acoua	9
Bandraboua	10
Bandrélé	11
Bouéni	12
Chiconi	13
Chirongui	14
Dembéni	15
Kani-Kéli	16
Koungou	17
Mamoudzou	18
Mtsamboro	19
M'Tsangamouji	20
Ouangani	21
Petite-Terre	22
Sada	23
Tsingoni	24

Un recensement agricole à Mayotte : pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île

Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !

En 2011, la collectivité départementale de Mayotte deviendra un département d'outre-mer. Ainsi en a décidé la population lors du référendum du 29 mars 2009. Ce nouveau statut de DOM conduit à mettre en place à l'horizon 2011 toutes les institutions étatiques nécessaires.

C'est dans ce cadre que le service d'information statistique et économique (SISE) a été récemment créé au sein de la direction de l'Agriculture et de la Forêt. Les

actions du SISE sont coordonnées par le service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Le recensement agricole 2010, premier du genre à Mayotte, constituera la première action d'envergure de ce service. Il permettra de disposer d'informations précises sur les spécificités de l'agriculture mahoraise, informations qui font cruellement défaut jusqu'à présent.

Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte

Le pré-recensement agricole 2009 est une étape indispensable à la réalisation du recensement agricole de 2010. Il permet d'identifier de manière exhaustive les exploitations agricoles et de les géo-référencer à l'aide de GPS.

Formation des enquêteurs à l'utilisation des GPS



Il a fallu revoir la définition française de l'**exploitation agricole**, trop restrictive pour Mayotte.

En effet, à Mayotte, l'agriculture ne constitue pas un véritable métier. Elle représente plutôt une activité pratiquée par de nombreux ménages en vue de satisfaire les besoins alimentaires familiaux.

Il a donc été décidé de recenser les **ménages agricoles** qui répondent à la définition suivante :

- Les membres de ce ménage partagent le même logement.
- Au moins un membre du ménage exerce une activité agricole pour son propre compte.

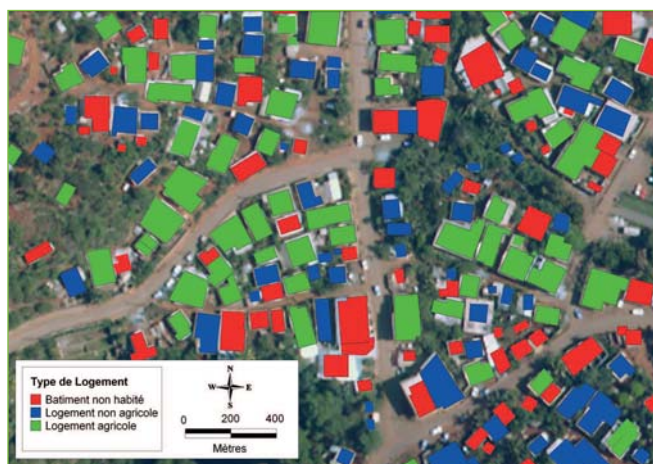
Est considérée comme activité agricole toute parcelle mise en culture et tout type d'élevage (sans notion de seuil).

Le pré-recensement agricole s'est déroulé de février à octobre 2009.

Il a consisté à :

- visiter l'ensemble des bâtiments de l'île identifiés sur la base du fond cadastral et de la photo aérienne 2008,
- relever les coordonnées GPS des bâtiments qui ne sont pas correctement cartographiés,
- pour les logements habités, demander aux occupants s'ils exercent une activité agricole,
- pour les ménages agricoles, remplir un questionnaire très léger recueillant les informations suivantes :
 - caractère spécialisé de l'exploitation (cultures hors sol, élevage industriel, etc.),
 - main-d'œuvre consacrée à l'activité agricole,
 - types de productions (cultures vivrières, vanille et ylang, maraîchage, élevage...),
 - part de la production vendue.

Localisation des bâtiments selon leur destination



Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais

Le recensement agricole se déroulera de mars à juin 2010. Entre 3 000 et 3 500 ménages agricoles seront enquêtés. Ils seront extraits de la base de sondage élaborée lors du pré-recensement agricole.

Cet échantillon sera représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île.

Chacun des chefs d'exploitation sélectionné sera interrogé sur la structure de son exploitation, sa gestion quotidienne et la valorisation de ses productions.

De plus, l'ensemble des parcelles seront relevées au GPS et les cultures pratiquées seront décrites dans le détail.

Ces données géo-référencées permettront de disposer d'une information précise sur les superficies cultivées mais également d'analyser sous forme cartographique les cultures mises en place et les pratiques des agriculteurs.

Le recensement agricole de Mayotte devrait ainsi contribuer de façon décisive à l'analyse territoriale de l'agriculture locale.

Analyse des pratiques culturelles sur les parcelles (ici le niveau d'intensification)



Des résultats d'ores et déjà exploitables

Pré-recensement et recensement agricole font partie d'une seule et unique opération d'enquête visant à disposer d'une situation de référence de l'agriculture mahoraise.

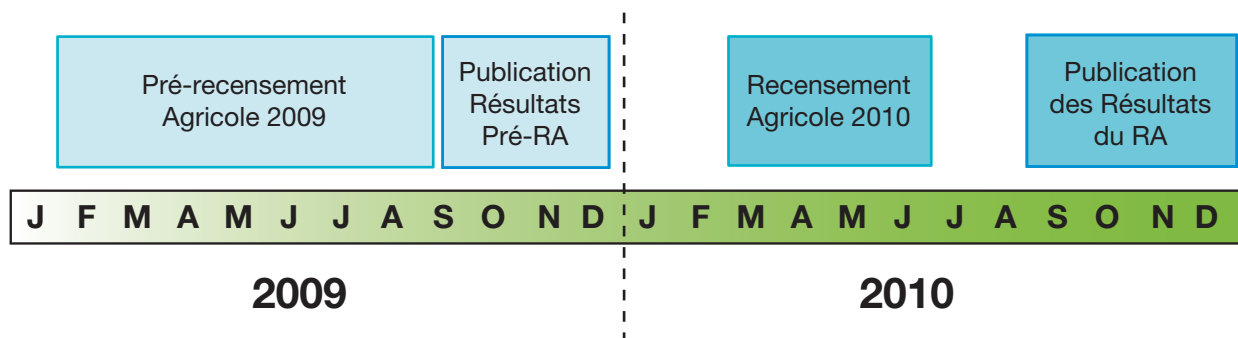
Les données du pré-recensement ont pour principal objet de constituer une base de sondage dont sera extrait un échantillon représentatif de l'agriculture mahoraise pour le recensement agricole.

Cependant, les résultats du pré-recensement fournissent déjà une information intéressante sur les différents visages de l'agriculture mahoraise

La suite du document présente ces résultats du pré-recensement agricole 2009, d'abord pour l'ensemble de Mayotte puis commune par commune.

Attention, ces résultats intermédiaires doivent être utilisés avec prudence. Ils devront être validés par les résultats finaux du recensement agricole attendus fin 2010.

Chronogramme général du Recensement Agricole (RA) Mayotte



15 500 ménages agricoles : une agriculture traditionnelle omniprésente

30 % des ménages mahorais sont agricoles

En 2009, 15 500 ménages pratiquent l'agriculture à Mayotte.

Éleveurs ou cultivateurs, ils représentent 30 % du total des ménages mahorais.

Les communes rurales de l'île comptent plus de 35 % de ménages agricoles.

Cette tendance est plus marquée dans le sud de l'île où la moitié des ménages déclarent être agriculteurs. Cette agriculture est très traditionnelle, centrée sur des cultures de subsistance. La pluviométrie moindre et les sols pauvres incitent les producteurs à s'orienter vers les productions vivrières (bananier, manioc, ambrevade).

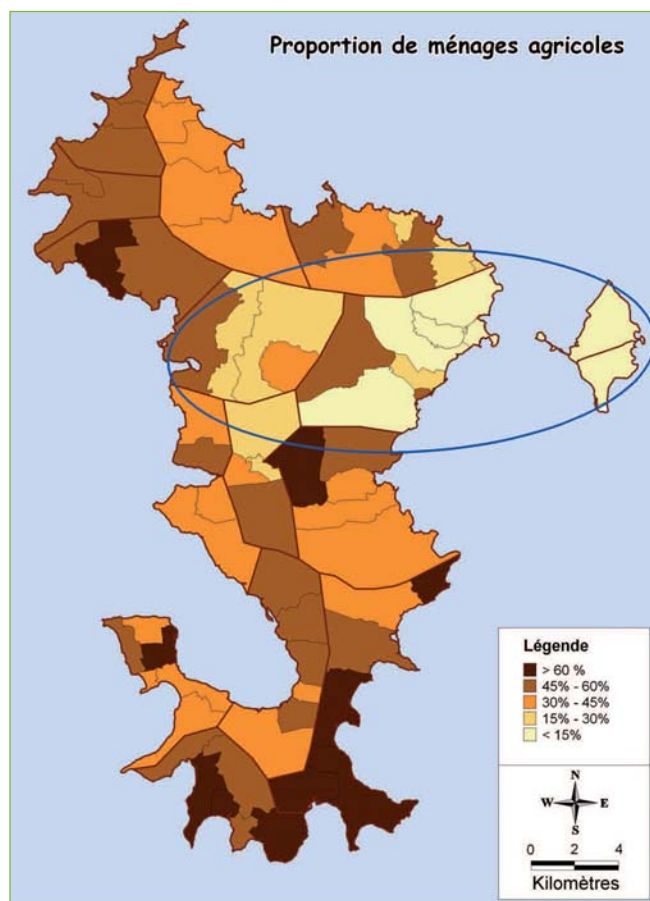
Autour de Mamoudzou (zone entourée en bleu), les ménages agricoles, peu nombreux en proportion (moins de 20 %), sont les plus actifs.

L'agriculture devient un réel métier dans cette zone. Ainsi, un agriculteur sur dix vend plus de la moitié de sa production. C'est ici qu'on trouve les exploitations spécialisées en maraîchage. Les sols, la pluviométrie et la facilité d'écoulement des produits sont très propices à ce type de cultures.

Ces agriculteurs ne sont pas également répartis au sein de la commune de Mamoudzou. En effet, parmi les 2 000 ménages agricoles, la moitié est concentrée dans les villages de Tsoundzou et Vahibé.

Il en est de même à Koungou où plus on s'éloigne du chef-lieu, plus le taux de ménages agricoles augmente, pour atteindre 53 % à Longoni.

À l'opposé, en Petite-Terre, seulement 6 % des ménages sont agricoles, du fait notamment de la difficulté d'accès aux terres.



L'activité agricole mobilise une personne à temps plein par ménage

À Mayotte, dans les ménages agricoles, une personne travaille à temps plein (6 jours par semaine) sur l'exploitation.

Un saisonnier, embauché 15 jours par an, s'ajoute à cette main-d'œuvre permanente.

Le maraîchage, la vanille et la culture d'ylang nécessitent le plus de main-d'œuvre.

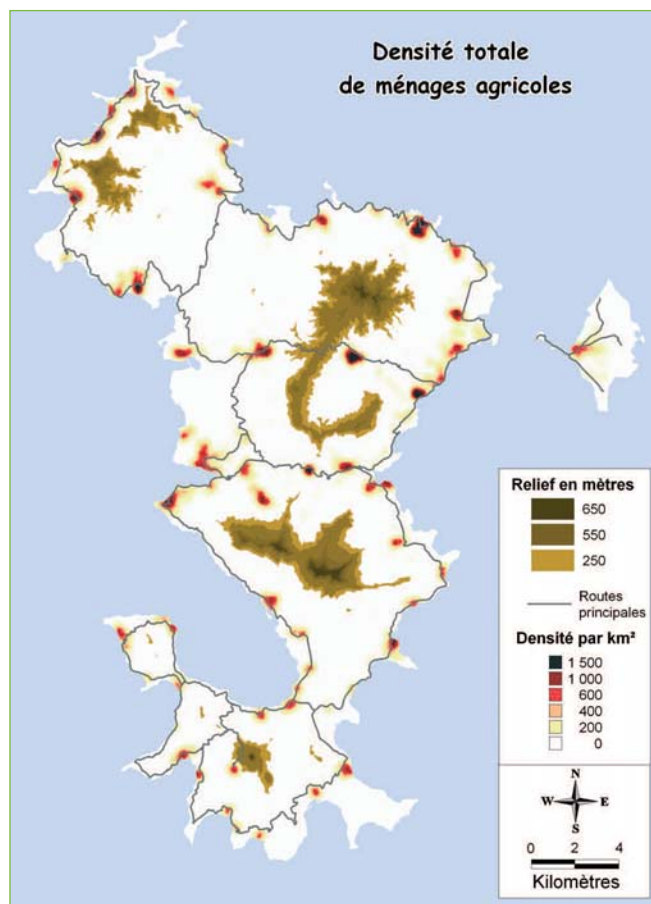
Main-d'œuvre en équivalent temps plein (ETP)

	Permanente	Saisonnière annuelle
Mini	0,17	0
Maxi	7	9,2
Moyenne	0,86	0,04

Les agriculteurs habitent dans les villages, loin de leurs parcelles

Les ménages agricoles sont implantés sur le pourtour de l'île et loin de leurs parcelles.

- D'une part, l'habitat est groupé au sein des villages. En raison du relief, ceux-ci sont répartis essentiellement sur le pourtour de l'île. Les seuls villages à l'intérieur des terres se situent sur la route Passamainty - Tsingoni et sur celle reliant Tsararano à Chiconi.
- D'autre part, les agriculteurs sont rares hors des villages. Pourtant, les parcelles cultivées sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles peuvent même être très distantes des villages. Les ménages agricoles mahorais n'habitent donc pas sur le lieu de leur exploitation. Cela peut s'expliquer par deux facteurs essentiels :
 - Les parcelles d'un même ménage ne sont pas toutes forcément au même endroit.
 - La viabilisation des zones rurales (pistes, eau, électricité) est très faible. Il est donc difficile de s'y installer.



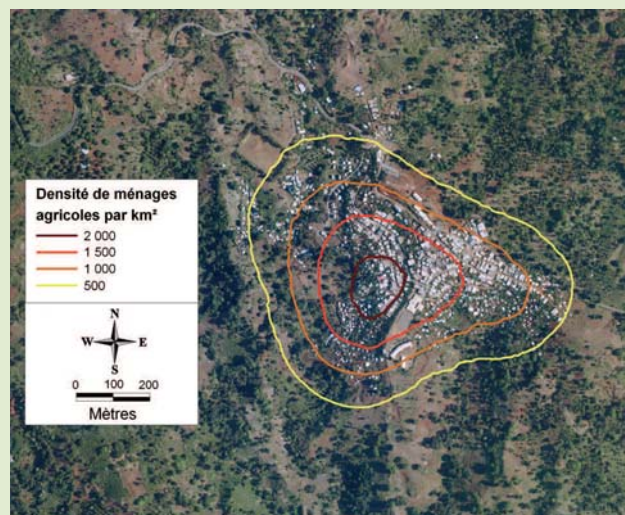
Exemple du village de Vahibé

Ces résultats globaux sont déclinés pour chaque village (cartes et données). L'exemple du village de Vahibé sera utilisé comme un fil conducteur dans les analyses qui suivent.

À Vahibé, 55 % des ménages sont agricoles.

Ils sont fortement présents dans le centre du village, comme le montre la photo aérienne ci-contre.

De plus, quasiment aucun ménage agricole n'apparaît hors du village. En effet, la forme du village est entièrement circonscrite par le contour de la densité la plus faible, en jaune sur la photo.



La proximité des zones urbaines favorise la commercialisation

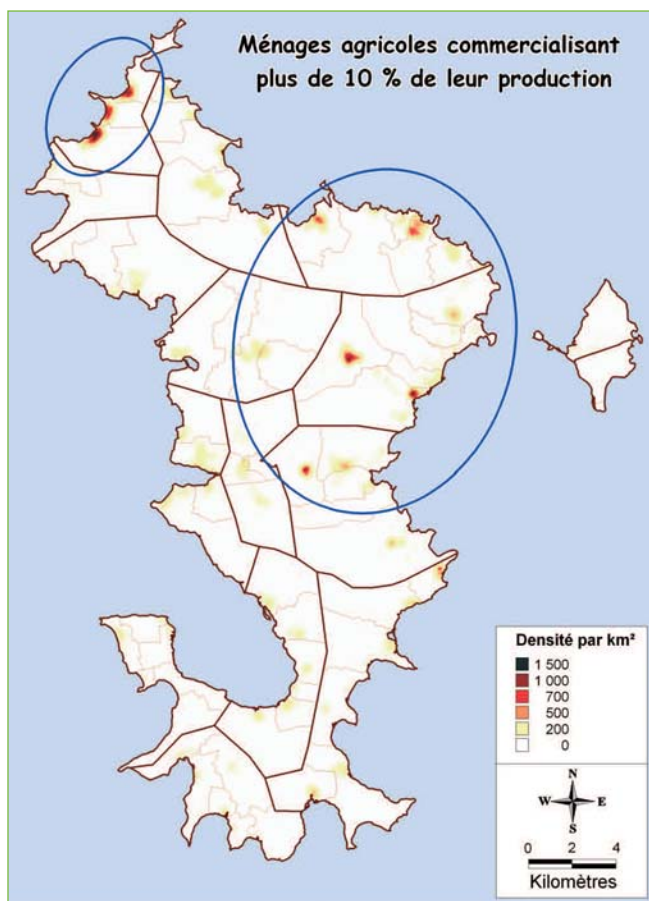
À Mayotte, 28 % des ménages agricoles commercialisent une partie de leur production. Seuls 8 % en vendent plus de la moitié.

Les autres (72 %) autoconsument la totalité de ce qu'ils produisent. Cela passe par une consommation des ménages eux-mêmes mais aussi par des dons au sein la famille ou hors de la famille, dans le village et hors du village.

Parmi ceux qui commercialisent plus de 10 % de leur production, un grand nombre relève de la zone d'influence de Mamoudzou (cf. la carte ci-contre), limitée au nord par Longoni, à l'ouest par Combani et au sud par Ongojou.

De même, dans le nord-ouest de l'île, plus de 90 % des ménages agricoles commercialisent leurs fruits et légumes. La production de fruits, en particulier des oranges, y est d'ailleurs très élevée.

En revanche, dans le sud, les ménages commercialisant leurs produits sont très peu nombreux. L'éloignement par rapport à Mamoudzou et l'orientation essentielle vivrière de leurs productions en sont vraisemblablement la cause.



Le maraîchage est concentré au sud de Mamoudzou

6 % des ménages agricoles font du maraîchage sur leurs parcelles.

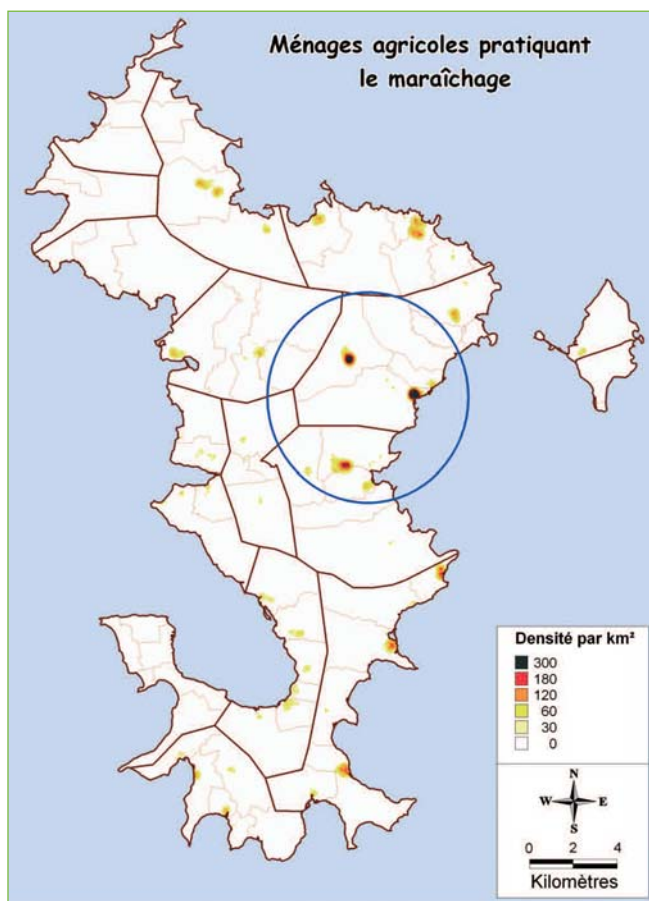
Les maraîchers sont fortement présents à proximité de Mamoudzou. Trois villages, Vahibé, Tsararano et Tsoundzou, représentent en effet à eux seuls 25 % des producteurs de légumes de l'île.

Cette concentration s'explique par :

- La proximité de Mamoudzou, lieu central pour l'écoulement des produits.
- Des conditions de sol et de climat favorables à ce type de cultures.

Exemple du village de Vahibé

80 ménages pratiquent le maraîchage à Vahibé, soit 13 % du total des ménages agricoles du village. Les ressources en eau et la qualité des sols permettent de pratiquer aussi bien maraîchage de plein champ que maraîchage de contre-saison sous abri. La proximité des zones urbaines favorise l'écoulement des produits.



Ylang et vanille sont cultivés dans le centre et le nord

Seuls 460 ménages agricoles, soit 3 % du total, déclarent pratiquer des cultures de rente, ylang ou vanille, en 2009.

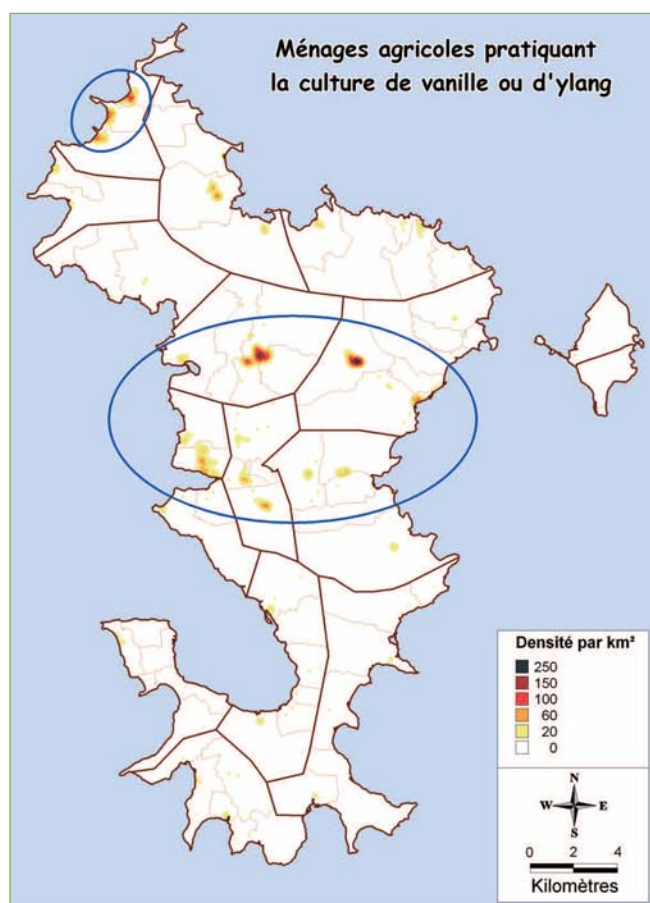
L'essentiel des parcelles consacrées à la vanille et à l'ylang dépendent de ménages vivant soit dans la zone centre, soit au nord-ouest.

Ainsi, à Combani 58 ménages déclarent pratiquer ces cultures (17 % du total) ; ils sont 11 à Kahani (17 %), 20 à Miréréni (9 %) et 23 à Mtsahara (8 %).

Les exploitations se situent certes dans les villages mais on en trouve aussi localisées dans les campagnes, à proximité des parcelles d'ylang et du bois pour le chauffage des alambics.

Exemple du village de Vahibé

49 ménages cultivent l'ylang à Vahibé, soit 8 % du total des ménages agricoles du village. Les parcelles sont souvent implantées dans les pentes, non loin des routes. Les alambics sont répartis sur l'ensemble du terroir villageois, proches d'une ressource en eau.



Les éleveurs bovins sont prépondérants dans le centre

Près d'un ménage agricole sur cinq, soit environ 3 000, possède au moins un bovin adulte.

Comme pour les cultures de rente, la répartition des éleveurs n'est pas uniforme sur le territoire. C'est dans le centre de l'île que l'on rencontre la plus forte densité d'éleveurs : un agriculteur sur quatre y élève des bovins. La proportion tombe à 15 % dans la zone nord, avec un minimum de 9 % à M'Tsangamouji.

Les communes du sud sont dans la moyenne mahoraise : 770 ménages y possèdent des bovins soit 20 % du total des agriculteurs.

Exemple du village de Vahibé

171 éleveurs habitent le village. Ils représentent 28 % des ménages agricoles. Comme dans le reste de la zone centre, le climat est propice à un approvisionnement régulier en fourrages.

Canne fourragère, troncs de bananiers, herbe fauchée, feuilles d'avocat marron, permettent d'alimenter les bovins en toute saison.

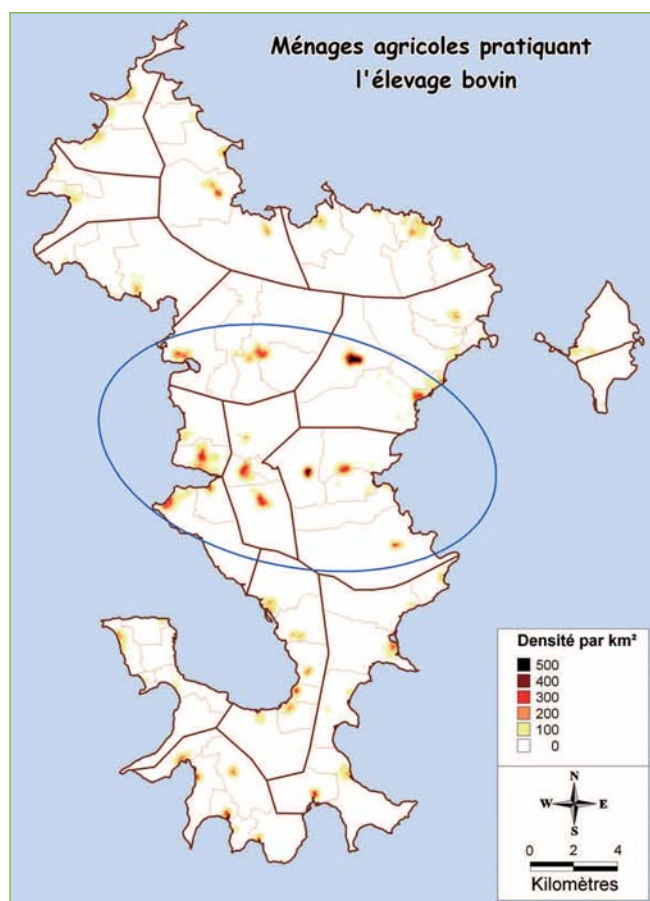


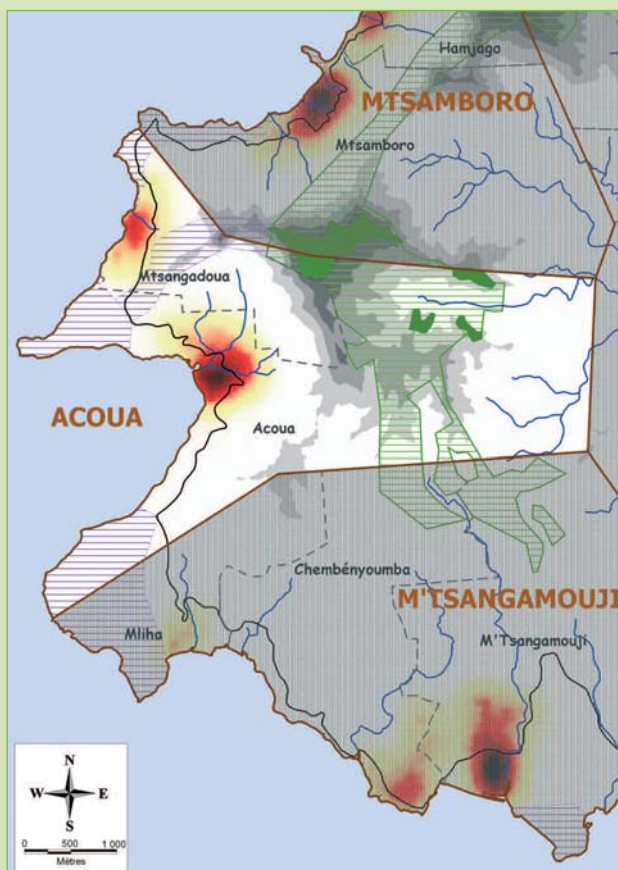
Tableau récapitulatif par commune

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Acoua	1 291	608	47 %	0,98	1 %	1 %	10 %	16 %	18 %	7 %	5 %
Bandraboua	2 507	993	40 %	1,09	3 %	6 %	17 %	6 %	1 %	2 %	30 %
Bandrélé	2 047	1 100	54 %	0,97	0 %	13 %	20 %	-	5 %	1 %	31 %
Bouéni	1 491	713	48 %	0,78	1 %	1 %	15 %	-	2 %	2 %	12 %
Chiconi	1 832	850	46 %	0,62	5 %	3 %	25 %	8 %	-	5 %	18 %
Chirongui	2 138	1 012	47 %	0,88	1 %	8 %	24 %	7 %	13 %	0 %	19 %
Dembéni	2 698	1 205	45 %	0,81	2 %	-	20 %	9 %	5 %	0 %	33 %
Kani-Kéli	1 369	775	57 %	0,96	1 %	-	26 %	9 %	2 %	1 %	11 %
Koungou	5 083	1 595	31 %	1,03	1 %	-	12 %	-	34 %	0 %	39 %
Mamoudzou	13 935	2 175	16 %	0,94	3 %	11 %	19 %	-	6 %	4 %	35 %
Mtsamboro	1 700	920	54 %	0,98	6 %	0 %	12 %	17 %	20 %	67 %	95 %
M'Tsangamouji	1 452	802	55 %	0,85	0 %	0 %	9 %	-	2 %	0 %	11 %
Ouangani	1 759	671	38 %	0,87	-	-	33 %	14 %	29 %	1 %	17 %
Petite-Terre	6 701	435	6 %	0,61	0 %	-	12 %	-	-	-	-
Sada	1 999	706	35 %	0,72	1 %	3 %	24 %	12 %	5 %	-	16 %
Tsingoni	2 689	936	35 %	0,99	-	-	24 %	11 %	9 %	-	21 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

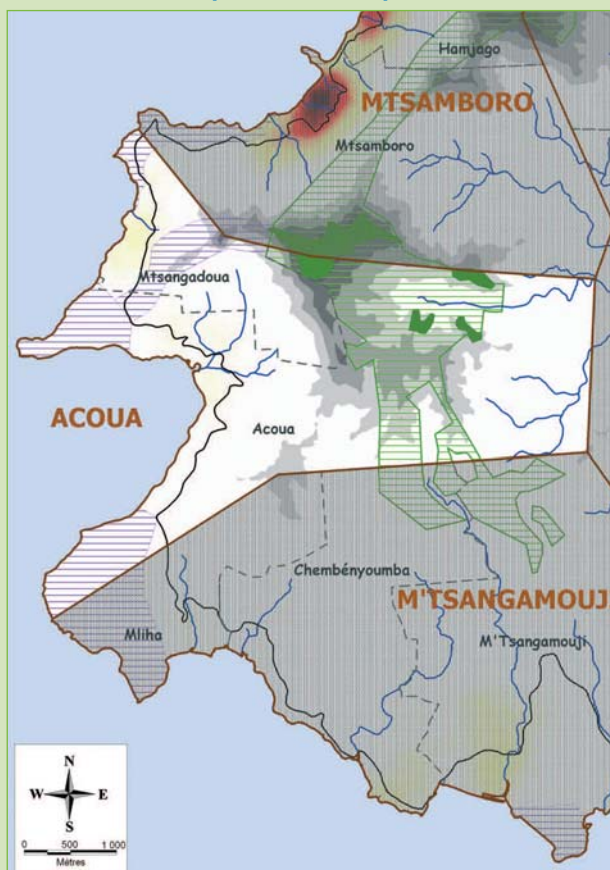
Commune d'ACOUA



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



Limites Administratives
 - Limite des communes
 - Limite des villages
 - Routes principales

Espaces Naturels
 - Forêts naturelles
 - Réserves forestières
 - Espaces sensibles

Réseau hydrographique
 - Permanent
 - Retenues collinaires

Relief en mètres
 - 650
 - 550
 - 250

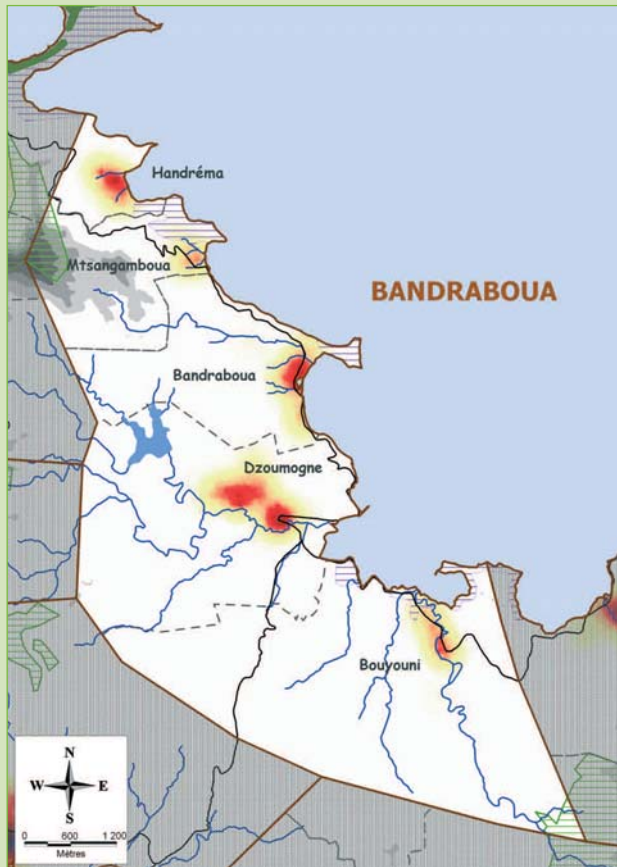
Densité de Ménages Agricoles par km²
 - 1 500
 - 1 000
 - 600
 - 400
 - 200
 - 0

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Acoua	890	422	47 %	0,96	1 %	-	10 %	14 %	18 %	1 %	2 %
Mtsangadoua	401	186	46 %	1,02	3 %	-	9 %	19 %	17 %	20 %	11 %
Commune	1 291	608	47 %	0,98	1 %	1 %	10 %	16 %	18 %	7 %	5 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

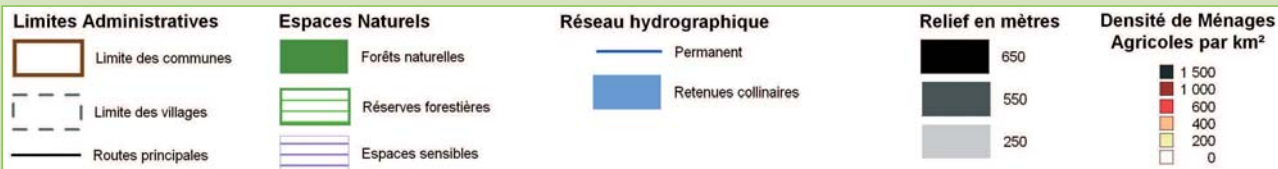


Commune de BANDRABOUA

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

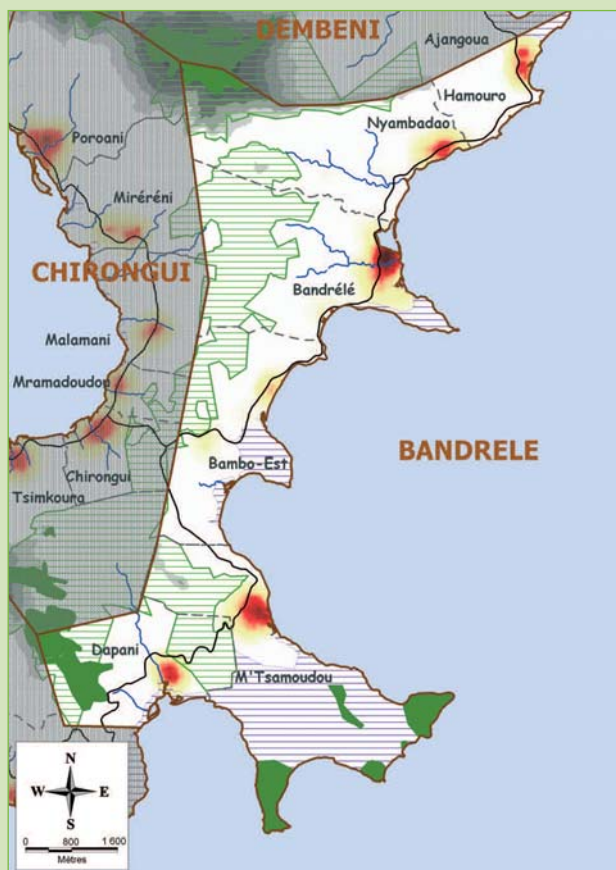


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Bandraboua	604	238	39 %	1,05	-	-	14 %	10 %	-	2 %	23 %
Handréma	373	155	42 %	0,95	-	-	3 %	3 %	-	-	30 %
Mtsangamboua	249	81	33 %	1,09	-	-	16 %	9 %	-	-	32 %
Dzoumogne	930	377	41 %	1,14	5 %	11 %	21 %	4 %	-	1 %	33 %
Bouyouni	351	142	40 %	1,20	4 %	8 %	27 %	9 %	-	4 %	35 %
Commune	2 507	993	40 %	1,09	3 %	6 %	17 %	6 %	1 %	2 %	30 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

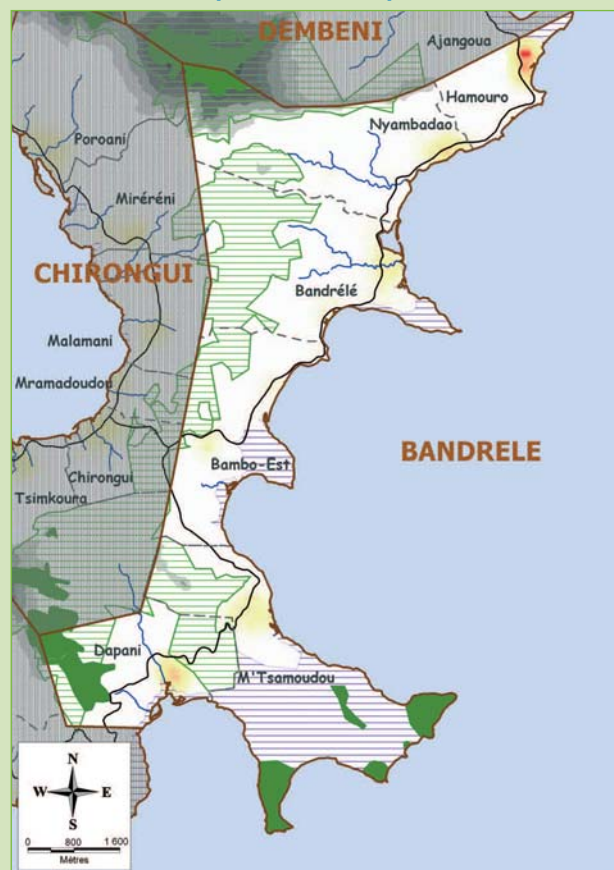
Commune de BANDRELE



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



Limites Administratives

- Limite des communes
- Limite des villages
- Routes principales

Espaces Naturels

- Forêts naturelles
- Réserves forestières
- Espaces sensibles

Réseau hydrographique

- Permanent
- Retenues collinaires

Relief en mètres

- 650
- 550
- 250

Densité de Ménages Agricoles par km²

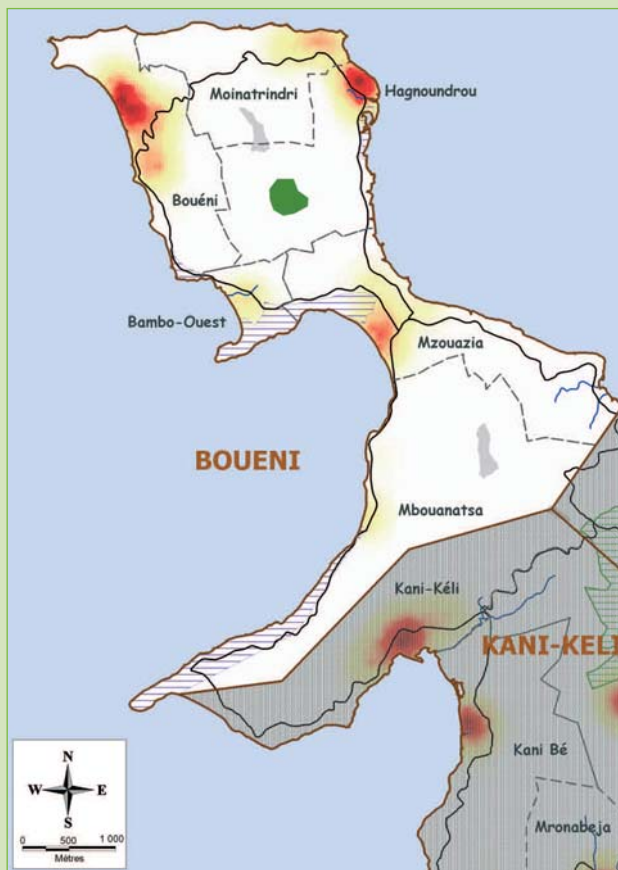
- 1 500
- 1 000
- 600
- 400
- 200
- 0

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Bandrélé	782	369	47 %	0,89	-	11 %	18 %	10 %	3 %	1 %	15 %
Hamouro	181	137	76 %	1,14	-	26 %	18 %	11 %	7 %	-	75 %
Nyambadao	346	145	42 %	0,83	-	6 %	11 %	10 %	6 %	-	42 %
Bambo-Est	118	71	60 %	0,96	-	8 %	30 %	-	6 %	-	31 %
M'Tsamoudou	431	258	60 %	1,06	-	15 %	19 %	25 %	5 %	-	18 %
Dapani	189	120	63 %	1,03	-	8 %	33 %	23 %	7 %	3 %	47 %
Commune	2 047	1 100	54 %	0,97	0 %	13 %	20 %	-	5 %	1 %	31 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

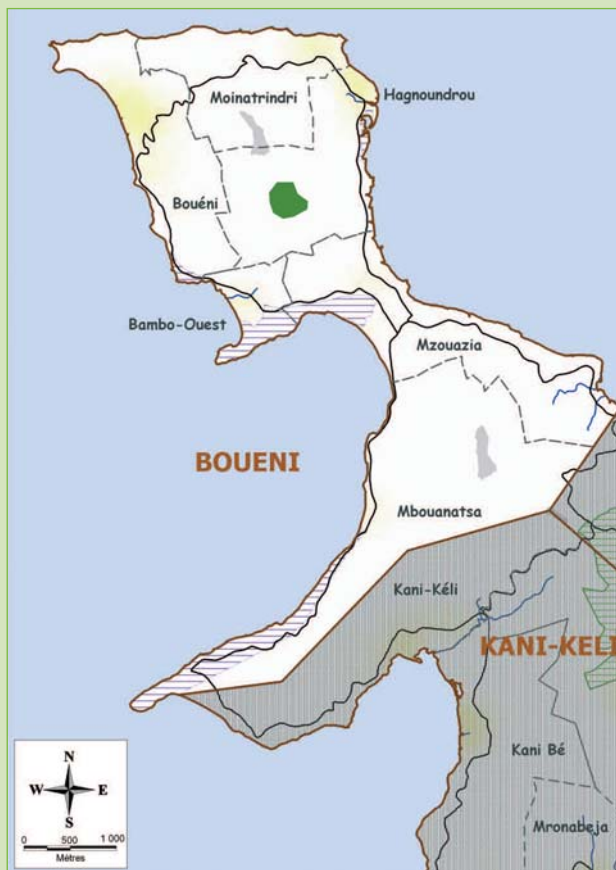


Commune de BOUENI

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



Limites Administratives

- Limite des communes
- Limite des villages
- Routes principales

Espaces Naturels

- Forêts naturelles
- Réserves forestières
- Espaces sensibles

Réseau hydrographique

- Permanent
- Retenues collinaires

Relief en mètres

- 650
- 550
- 250

Densité de Ménages Agricoles par km²

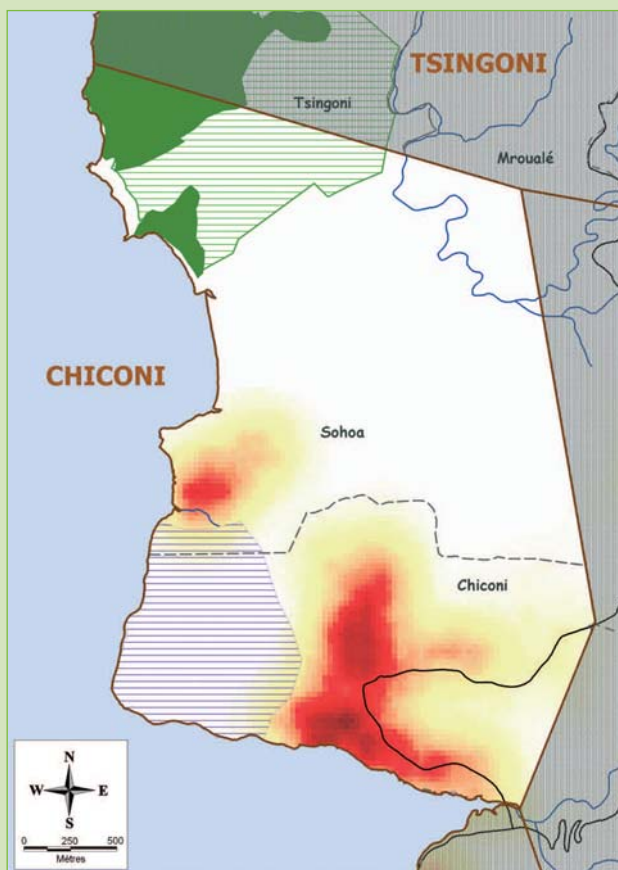
- 1 500
- 1 000
- 600
- 400
- 200
- 0

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Bouéni	558	301	54 %	0,86	1 %	-	19 %	22 %	1 %	5 %	13 %
Moinatrindri	228	93	41 %	0,82	-	-	19 %	26 %	-	-	14 %
Hagnoundrou	216	132	61 %	0,84	-	-	2 %	-	4 %	-	13 %
Bambo-Ouest	100	30	30 %	0,74	-	-	23 %	40 %	-	-	17 %
Mzouazia	333	136	41 %	0,54	-	-	13 %	22 %	4 %	-	3 %
Mbouanatsa	56	21	38 %	0,74	-	-	24 %	14 %	-	-	14 %
Commune	1 491	713	48 %	0,78	1 %	1 %	15 %	-	2 %	2 %	12 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

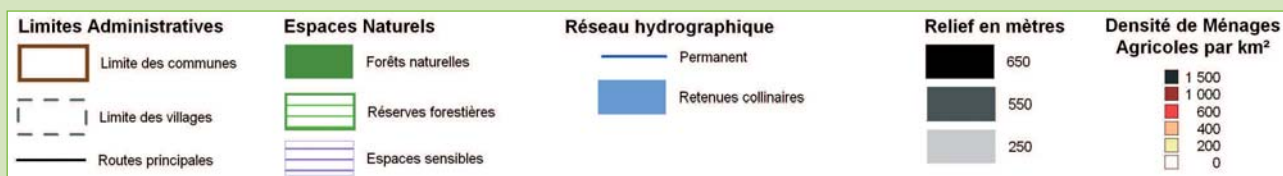
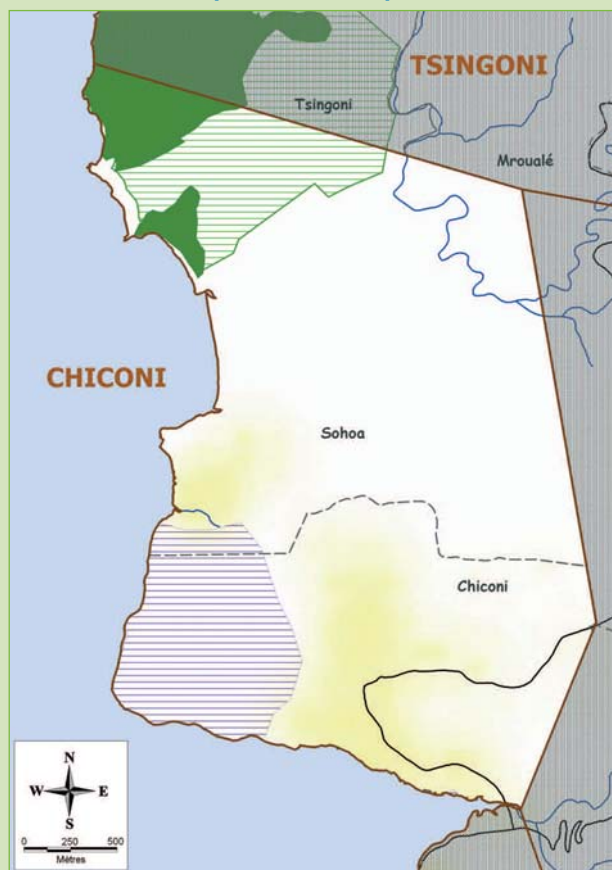
Commune de CHICONI



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

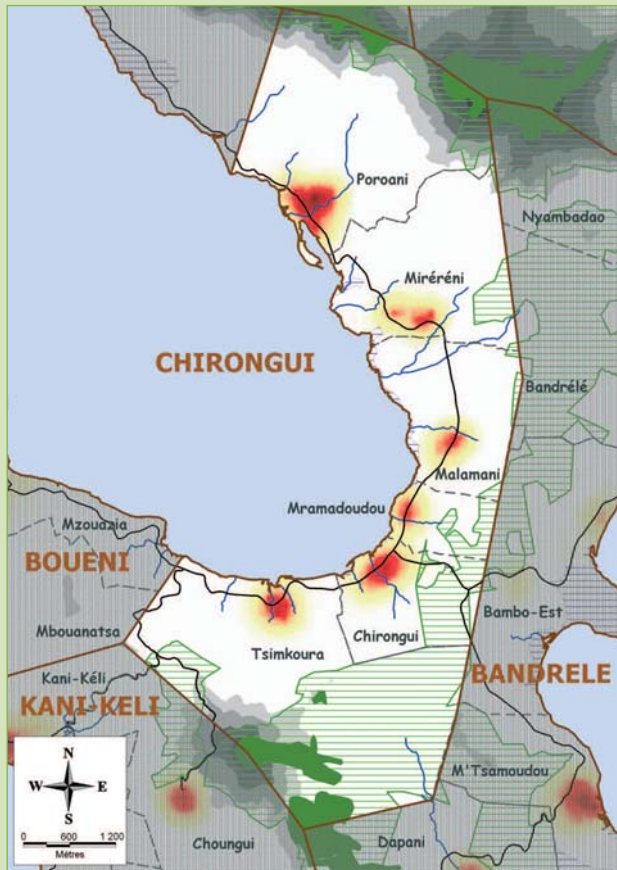


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Chiconi	1 470	711	48 %	0,63	5 %	3 %	26 %	7 %	4 %	4 %	18 %
Sohoa	362	139	38 %	0,58	4 %	4 %	20 %	9 %	-	11 %	21 %
Commune	1 832	850	46 %	0,62	5 %	3 %	25 %	8 %	-	5 %	18 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %



Commune de CHIRONGUI

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



Limites Administratives

- Limite des communes
- Limite des villages
- Routes principales

Espaces Naturels

- Forêts naturelles
- Réserves forestières
- Espaces sensibles

Réseau hydrographique

- Permanent
- Retenues collinaires

Relief en mètres

- 650
- 550
- 250

Densité de Ménages Agricoles par km²

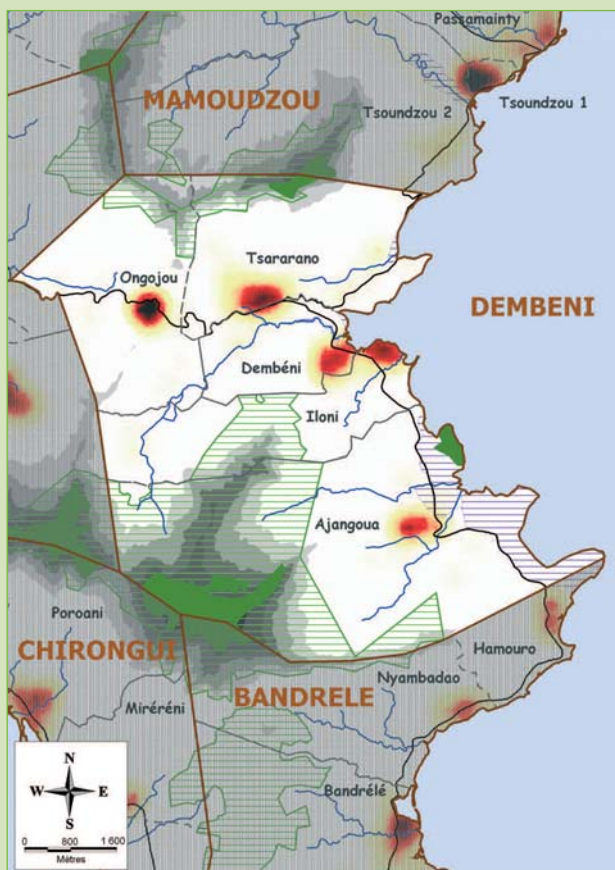
- 1 500
- 1 000
- 600
- 400
- 200
- 0

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Chirongui	457	204	45 %	0,87	-	9 %	22 %	7 %	17 %	-	22 %
Tsimkoura	412	156	38 %	0,81	2 %	5 %	17 %	4 %	11 %	-	17 %
Mramadoudou	239	91	38 %	0,87	-	10 %	40 %	13 %	23 %	-	14 %
Malamani	193	102	53 %	0,88	-	9 %	33 %	11 %	13 %	-	25 %
Poroani	570	318	56 %	0,83	2 %	5 %	19 %	3 %	6 %	-	15 %
Miréréni	267	141	53 %	1,09	-	11 %	27 %	9 %	21 %	-	24 %
Commune	2 138	1 012	47 %	0,88	1 %	8 %	24 %	7 %	13 %	0 %	19 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

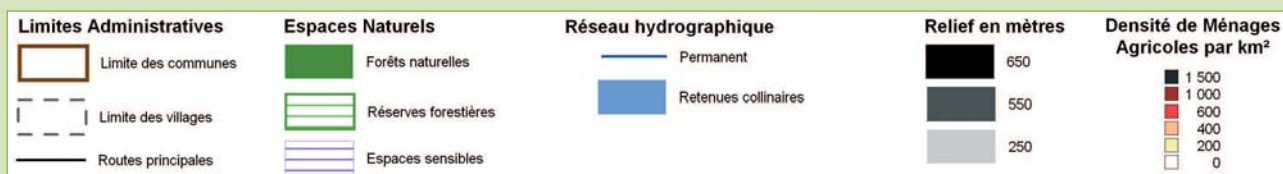
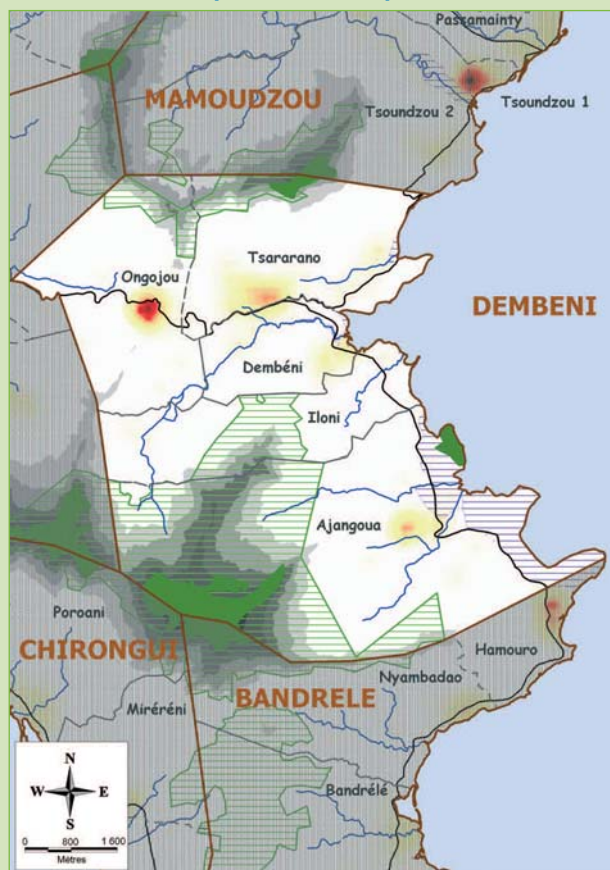
Commune de DEMBENI



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

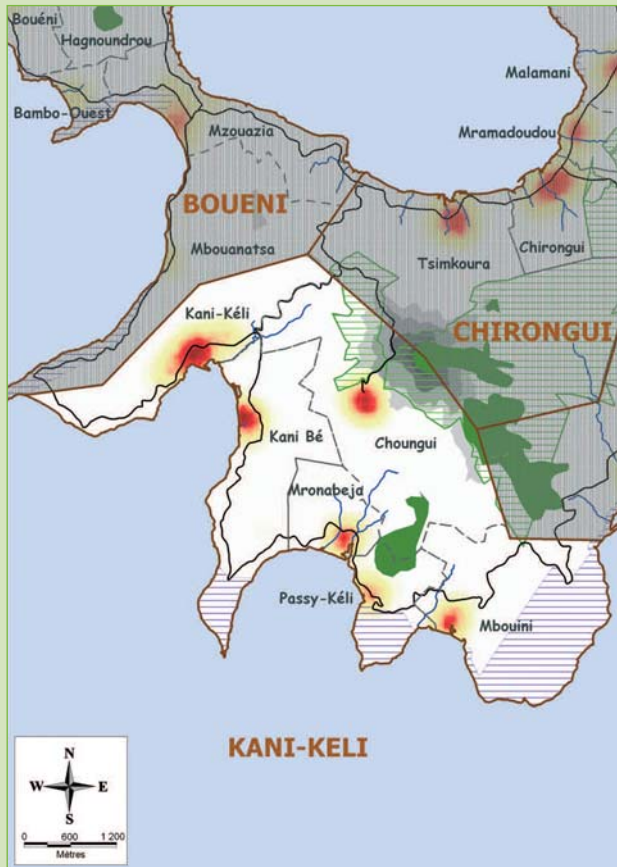


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Dembéni	593	214	36 %	0,51	-	8 %	7 %	8 %	2 %	-	16 %
Ongojou	370	243	66 %	0,81	4 %	4 %	29 %	16 %	3 %	-	53 %
Iloni	576	213	37 %	0,95	-	-	6 %	-	3 %	-	3 %
Ajangoua	424	185	44 %	1,02	2 %	2 %	25 %	-	8 %	-	38 %
Tsararano	735	350	48 %	0,79	3 %	23 %	27 %	14 %	8 %	1 %	44 %
Commune	2 698	1 205	45 %	0,81	2 %	-	20 %	9 %	5 %	0 %	33 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

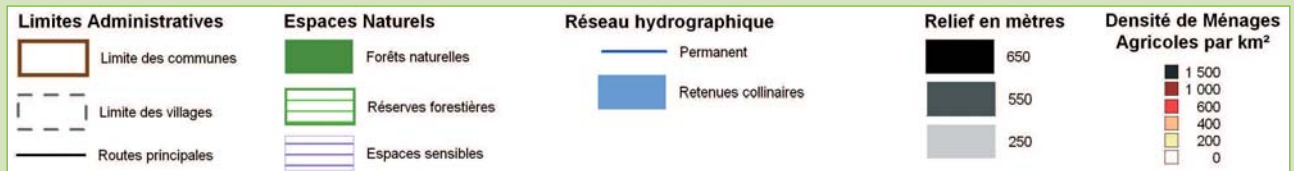
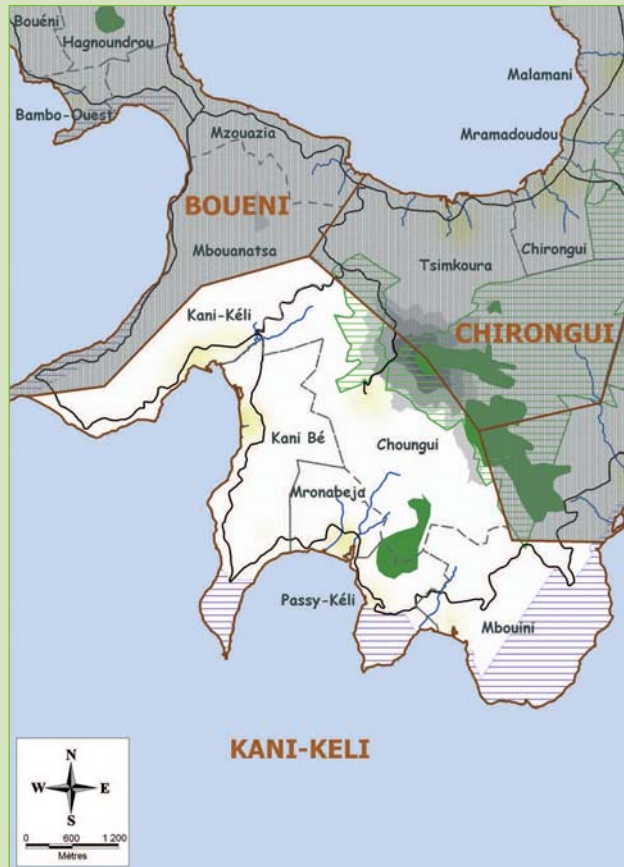


Commune de KANI-KELI

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



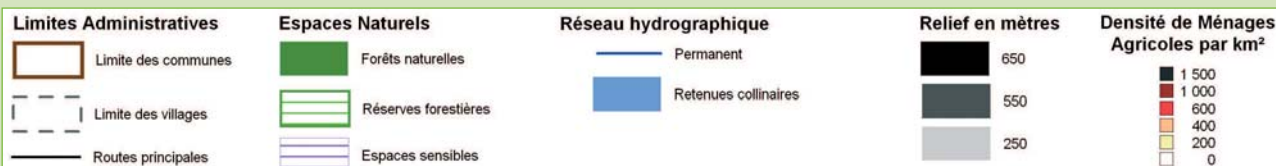
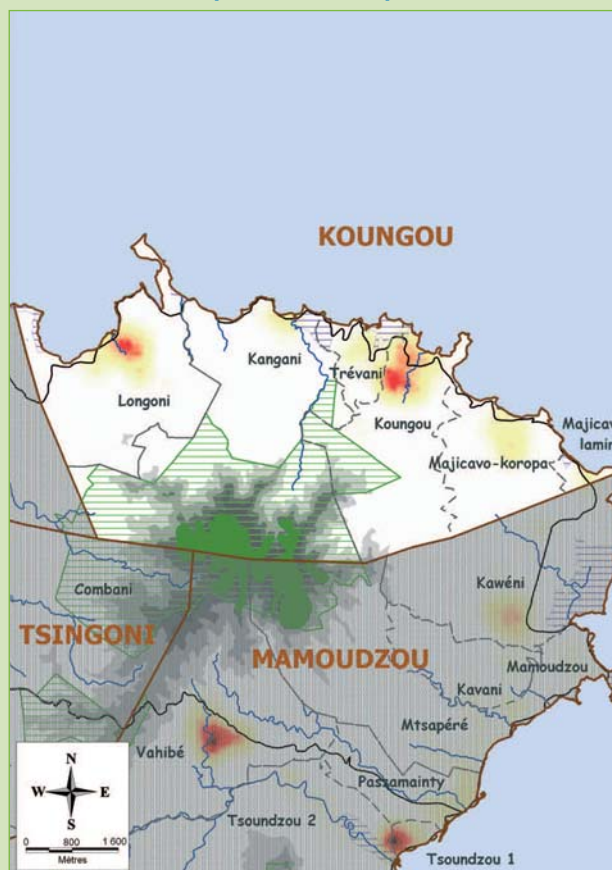
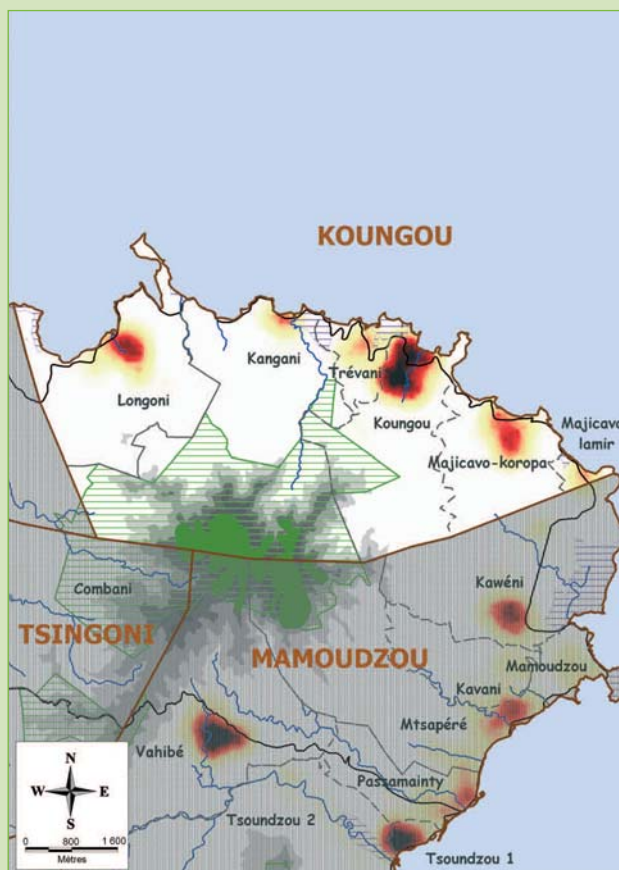
	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Kani-Kéli	534	269	50 %	0,91	-	4 %	20 %	7 %	1 %	-	10 %
Kani Bé	189	125	66 %	1,03	2 %	12 %	28 %	17 %	5 %	-	18 %
Choungui	247	142	57 %	0,98	-	6 %	27 %	14 %	-	-	9 %
Mronabeja	142	90	63 %	1,00	3 %	12 %	40 %	-	-	-	18 %
Passy-Kéli	116	61	53 %	0,98	-	5 %	21 %	8 %	-	-	11 %
Mbouini	141	88	62 %	0,94	-	-	27 %	-	-	-	5 %
Commune	1 369	775	57 %	0,96	1 %	-	26 %	9 %	2 %	1 %	11 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

Commune de KOUNGOU



Densité de ménages agricoles

Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

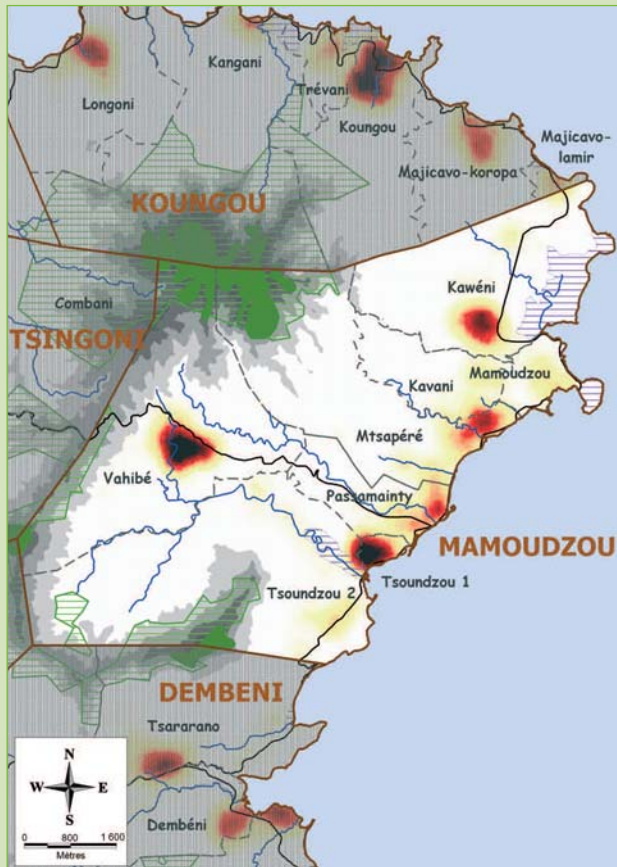


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Kougou	1 706	787	46 %	0,99	1 %	8 %	10 %	16 %	42 %	1 %	37 %
Longoni	556	296	53 %	1,35	2 %	9 %	16 %	9 %	35 %	-	64 %
Kangani	240	80	33 %	1,09	-	5 %	19 %	10 %	30 %	-	38 %
Trévani	558	102	18 %	1,02	3 %	4 %	23 %	14 %	20 %	-	29 %
Majicavo-koropa	1 736	273	16 %	0,81	-	3 %	11 %	14 %	21 %	-	25 %
Majicavo-lamir	287	57	20 %	0,82	-	-	7 %	-	26 %	-	19 %
Commune	5 083	1 595	31 %	1,03	1 %	-	12 %	-	34 %	0 %	39 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

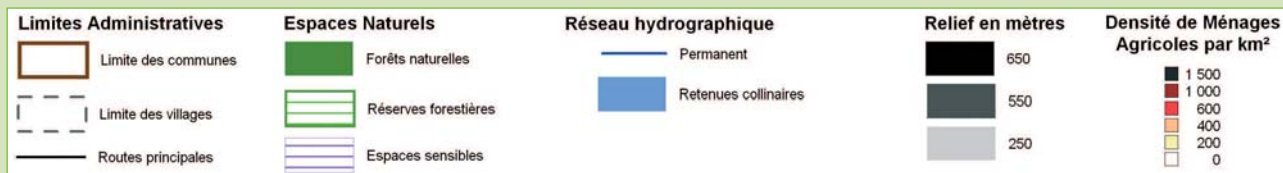
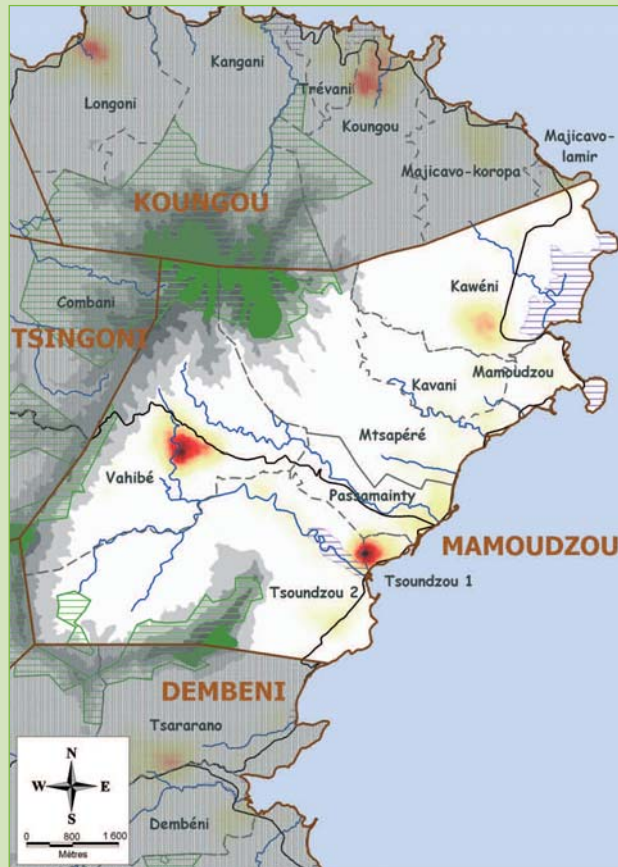


Commune de MAMOUDZOU

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

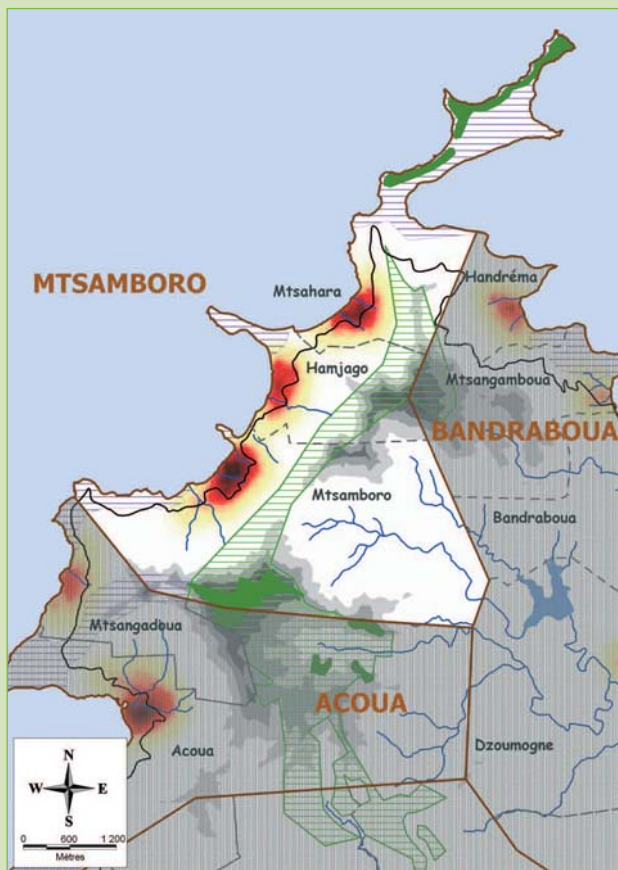


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Mamoudzou	2 105	79	4 %	0,80	-	-	16 %	10 %	9 %	-	15 %
Mtsapéré	2 698	348	13 %	0,69	-	-	10 %	2 %	-	1 %	9 %
Kawéni	2 776	298	11 %	1,18	-	10 %	16 %	16 %	18 %	-	39 %
Passamainty	1 796	266	15 %	0,84	1 %	5 %	18 %	8 %	5 %	13 %	25 %
Tsoundzou 1	892	402	45 %	1,22	3 %	25 %	16 %	2 %	2 %	1 %	44 %
Vahibé	1 120	612	55 %	0,87	8 %	13 %	28 %	15 %	4 %	5 %	47 %
Tsoundzou 2	760	103	14 %	1,02	6 %	12 %	30 %	17 %	17 %	-	49 %
Kavani	1 788	67	4 %	0,56	-	-	15 %	-	-	-	21 %
Commune	13 935	2 175	16 %	0,94	3 %	11 %	19 %	-	6 %	4 %	35 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

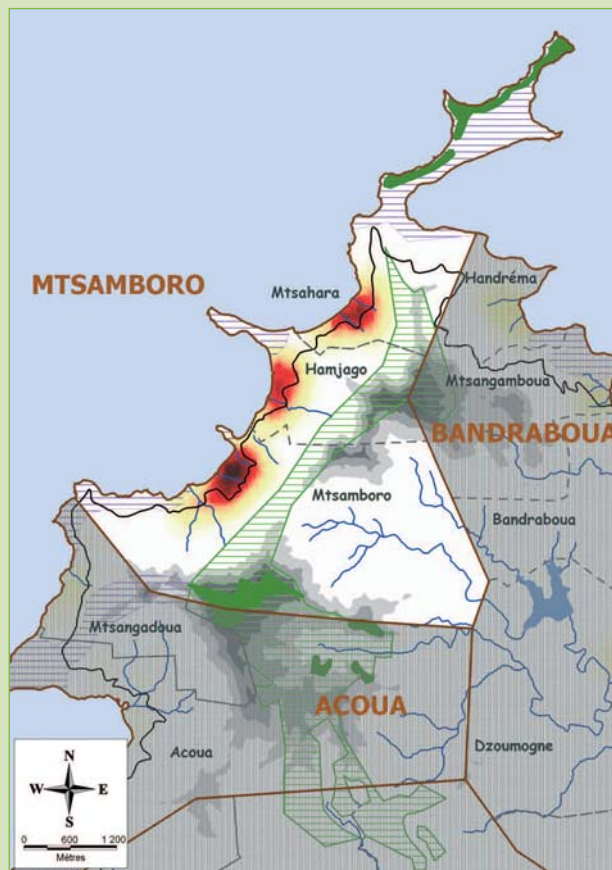
Commune de MTSAMBORO



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



Limites Administratives

- Limite des communes
- Limite des villages
- Routes principales

Espaces Naturels

- Forêts naturelles
- Réserves forestières
- Espaces sensibles

Réseau hydrographique

- Permanent
- Retenues collinaires

Relief en mètres

- 650
- 550
- 250

Densité de Ménages Agricoles par km²

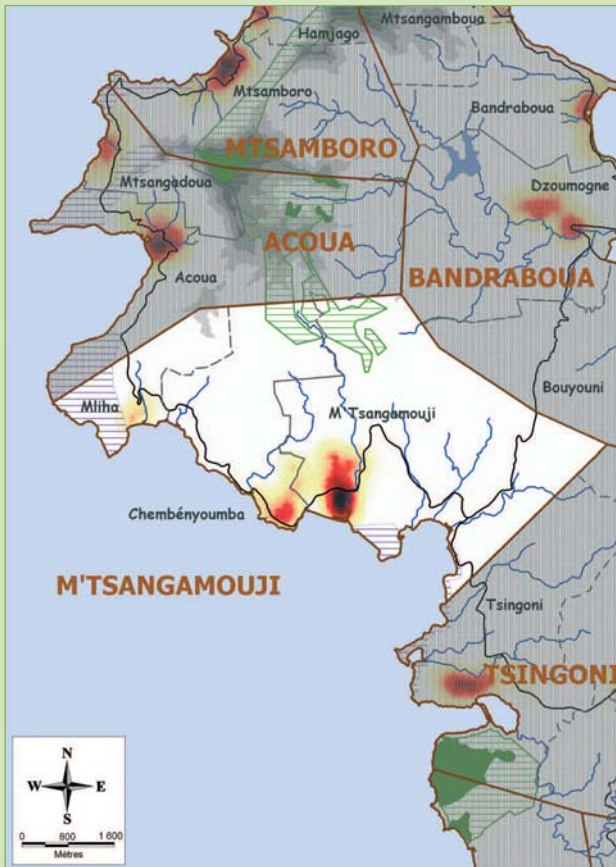
- 1 500
- 1 000
- 600
- 400
- 200
- 0

	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Mtsamboro	742	406	55 %	1,03	4 %	-	11 %	21 %	22 %	64 %	98 %
Hamjago	398	228	57 %	0,96	7 %	-	11 %	16 %	18 %	60 %	97 %
Mtsahara	560	286	51 %	0,94	8 %	-	14 %	10 %	19 %	78 %	88 %
Commune	1 700	920	54 %	0,98	6 %	0 %	12 %	17 %	20 %	67 %	95 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

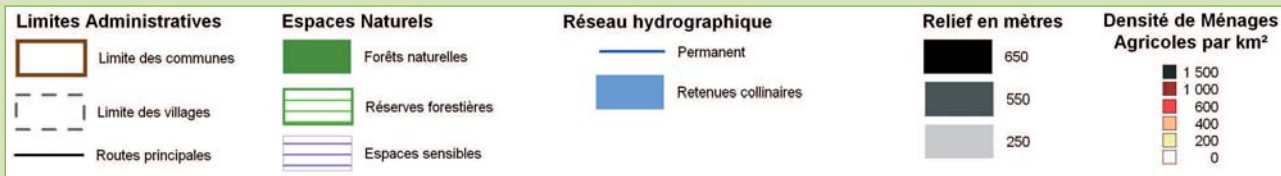


Commune de M'TSANGAMOUI

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

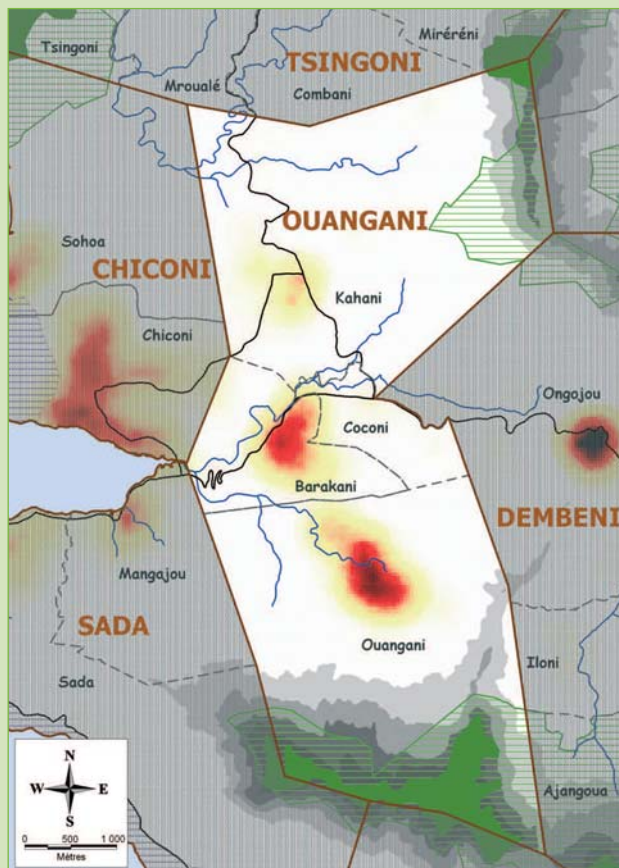


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
M'Tsangamouji	1 059	541	51 %	0,89	-	-	9 %	4 %	3 %	-	12 %
Chembényoumba	291	205	70 %	0,75	-	-	7 %	-	-	-	11 %
Mliha	102	56	55 %	0,87	-	-	13 %	9 %	-	-	5 %
Commune	1 452	802	55 %	0,85	0 %	0 %	9 %	-	2 %	0 %	11 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

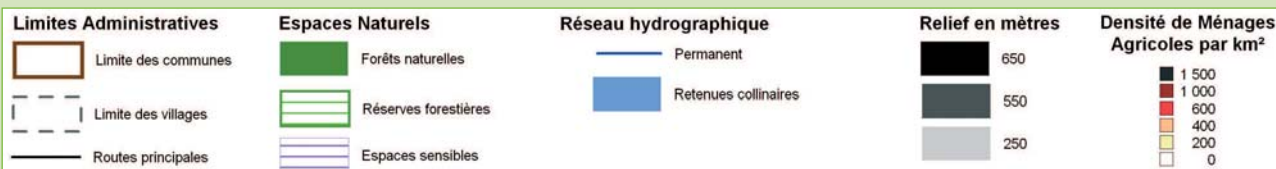
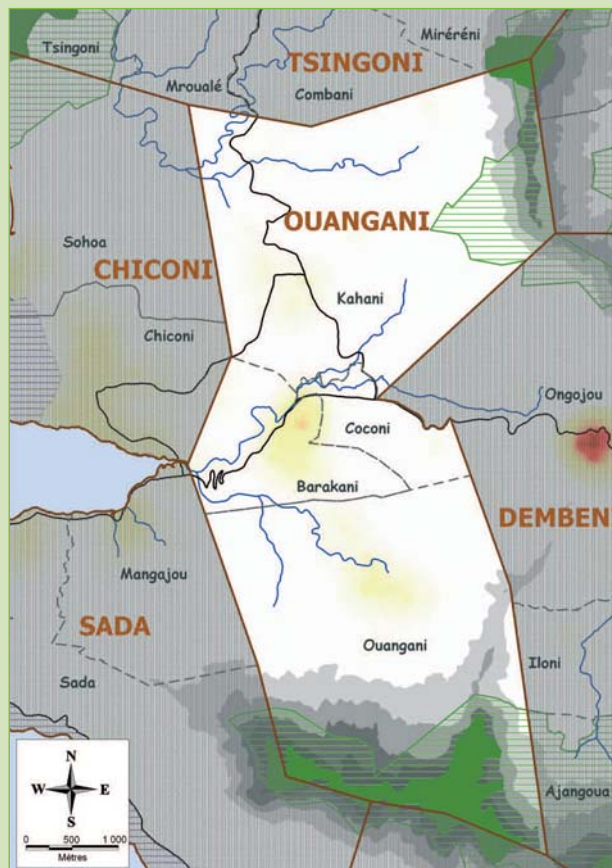
Commune de OUANGANI



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

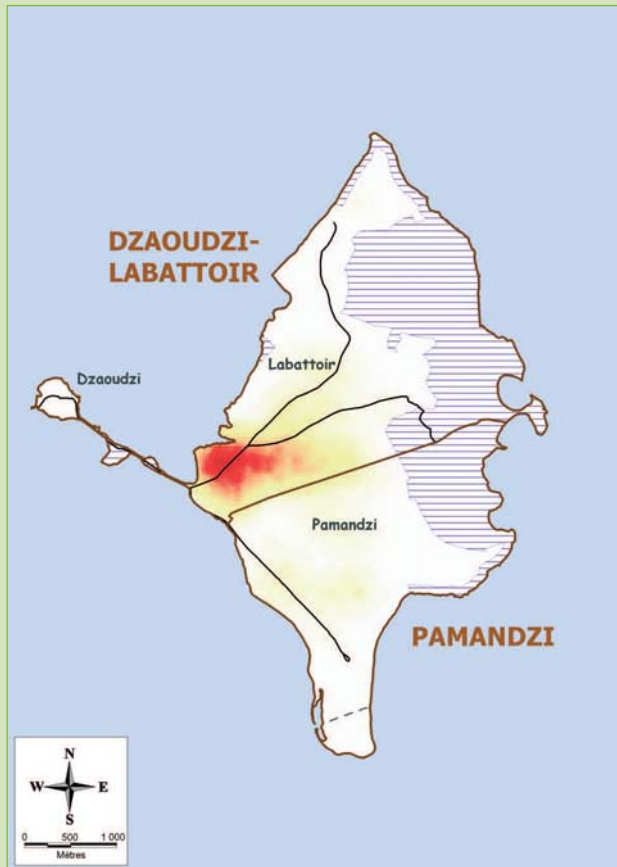


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Ouangani	780	354	45 %	0,84	4 %	2 %	27 %	14 %	34 %	-	9 %
Barakani	614	230	37 %	0,90	5 %	1 %	40 %	18 %	16 %	1 %	26 %
Coconi	56	15	27 %	0,79	-	-	40 %	-	33 %	-	27 %
Kahani	309	72	23 %	0,93	15 %	13 %	43 %	-	46 %	7 %	24 %
Commune	1 759	671	38 %	0,87	-	-	33 %	14 %	29 %	1 %	17 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

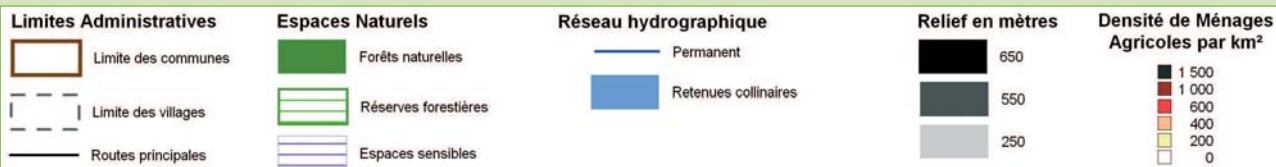


PETITE-TERRE

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

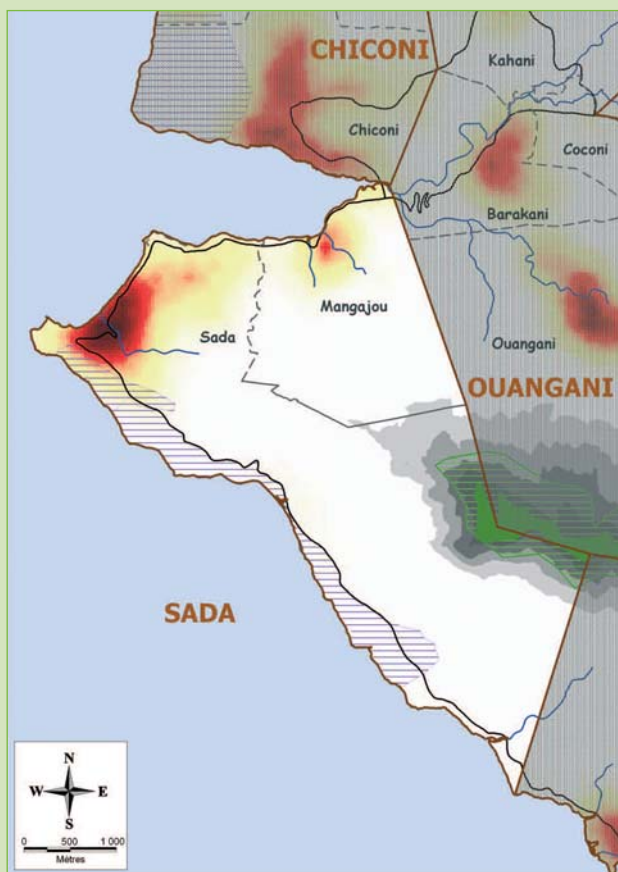


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Dzaoudzi	67	0	0 %	0	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Labattoir	3 772	386	10 %	0,63	-	3 %	11 %	2 %	7 %	2 %	5 %
Pamandzi	2 862	49	2 %	0,46	-	-	20 %	-	-	-	-
Petite-Terre	6 701	435	6 %	0,61	0 %	-	12 %	-	-	-	-
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

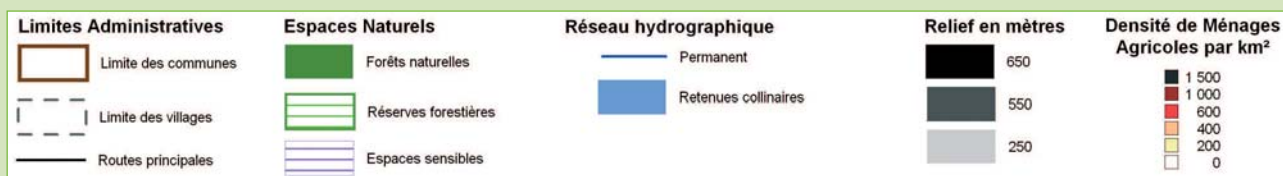
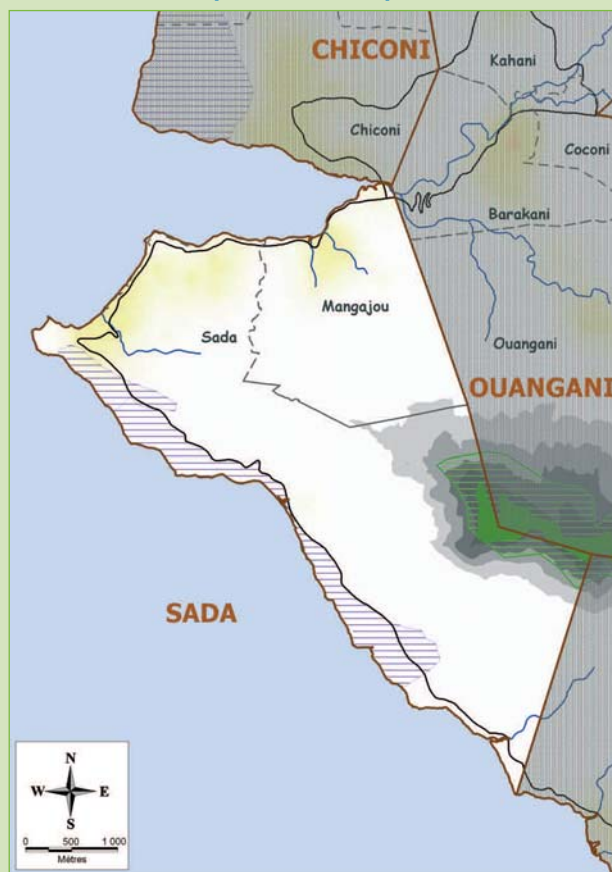
Commune de SADA



Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production

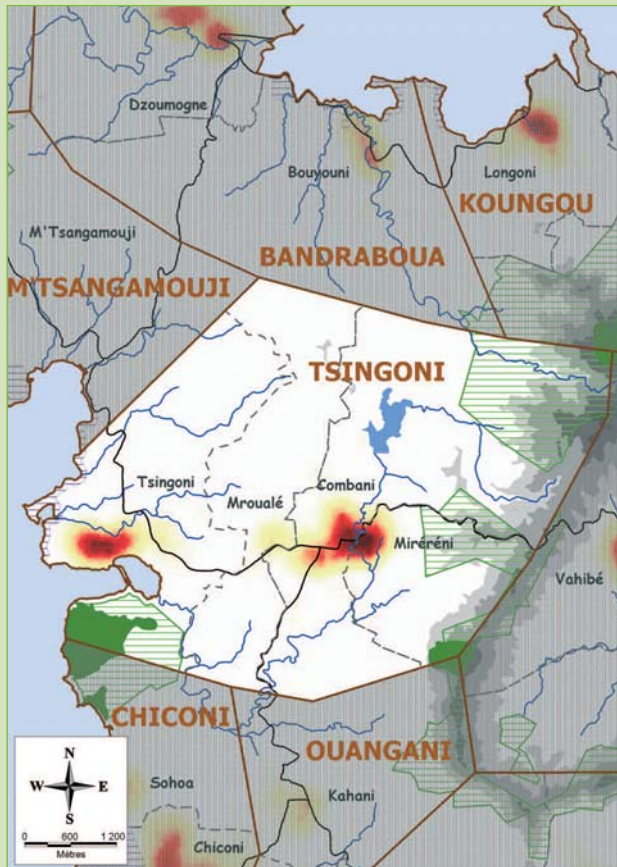


	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Sada	1 762	611	35 %	0,56	1 %	2 %	20 %	10 %	3 %	2 %	14 %
Mangajou	237	95	40 %	1,76	3 %	9 %	46 %	28 %	13 %	-	35 %
Commune	1 999	706	35 %	0,72	1 %	3 %	24 %	12 %	5 %	-	16 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

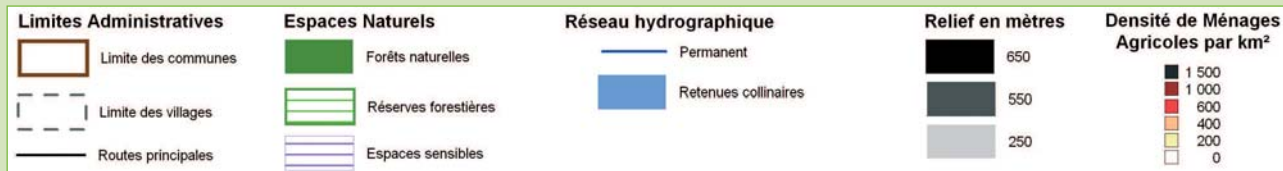


Commune de TSINGONI

Densité de ménages agricoles



Densité de ménages agricoles commercialisant tout ou partie de leur production



	Total logements	Ménages agricoles	Part des ménages agricoles	Équivalent temps plein agricole par ménage	Proportion de ménages pratiquant les productions suivantes						
					Ylang Vanille	Maraîchage	Bovins	Caprins Ovins	Petits animaux	Verger	Commercialisation > 10 %
Tsingoni	594	322	54 %	0,91	2 %	7 %	25 %	12 %	16 %	2 %	14 %
Mroualé	162	37	23 %	0,90	-	-	32 %	19 %	-	-	41 %
Combani	1 347	351	26 %	1,06	17 %	6 %	26 %	9 %	8 %	6 %	25 %
Miréréni	586	226	39 %	1,01	9 %	3 %	17 %	10 %	-	1 %	22 %
Commune	2 689	936	35 %	0,99	-	-	24 %	11 %	9 %	-	21 %
Rappel Mayotte	50 691	15 496	31 %	0,90	3 %	6 %	19 %	11 %	11 %	6 %	28 %

Prix : 10,00 €

Agreste : la statistique agricole



Direction de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Économique
15 rue Mariazé - BP 103 - 97600 MAMOUDZOU
srise.daf976@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Patrick Poyet
Rédaction : Daf - Sise
Composition : Daf - Sise - SSP Beauvais
Impression : Delort - Castanet Tolosan
Dépôt légal : À parution
ISBN : 978-2-11-097610-9
© Agreste 2009